

le Journal de Coutevroult

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉDITORIAL

Chère Coutevroultoise, Cher Coutevroultois,

Dans un contexte sanitaire sans précédent, nos vies ont été bouleversées. Les communes ont été lourdement sollicitées; Coutevroult n'a pas été épargnée. Son budget s'en ressent. Le confinement et les mesures sanitaires n'ont pas permis la location de notre salle des fêtes, et ont imputé des dépenses non prévues engendrant un manque à gagner de plus de 80 000 €. À cela s'ajoutent plus de 32 000 € de factures non réglées sur le périscolaire.

Cette situation financière aspire à beaucoup de prudence et probablement à des arbitrages. Des phasages seront nécessaires pour donner l'oxygène nécessaire à nos finances afin de nous permettre de réaliser nos projets.

À ce contexte anxiogène se rajoutent ces crimes odieux. Lourd tribut payé encore une fois par notre pays. Même si la colère m'anime, je défends notre laïcité et les valeurs de la République. J'aspire à la liberté de croyance et au fondement du bien vivre ensemble.

Je nous souhaite à toutes et tous d'être solidaires pour cette fin d'année.

Jean-Jacques Prévost,
Maire de Coutevroult

Coutevroult félicite ses lauréats 2020 !

Les lauréats 2020 aux Brevet des Collèges, Bac filières générale et technique sont invités à se faire connaître, avant le 30 novembre
au 01 60 04 53 63 ou à coutevroult@wanadoo.fr
Les modalités de remise des récompenses seront communiquées ultérieurement.

Pas de hausse des impôts locaux municipaux directs !

Lors de la séance du 7 juillet 2020, le Conseil municipal a voté, à l'unanimité, la reconduction des taux municipaux des impôts directs locaux.

Taxe d'habitation : **16,40 %**

Taxe foncière : **23,55 %**

Taxe foncier non bâti : **50,86 %**



Cher Père Noël...

Notre traditionnelle boîte aux lettres du Père Noël sera installée aux portes de l'école du 23 novembre au 15 décembre. Le Père Noël se fera un plaisir de répondre à toutes les lettres qui lui seront adressées !

Colis gourmand de Noël

Courant décembre, nos aînés recevront la visite des membres du CCAS les bras chargés d'un colis gourmand et festif. Bonne dégustation !

ACTION SOCIALE ET SOLIDAIRE

Le nouveau CCAS de Coutevroult **EST INSTALLÉ DEPUIS LE 21 SEPTEMBRE**

Un Centre Communal d'Action Sociale – CCAS est un établissement public communal doté d'une autonomie juridique et financière.

Il a pour missions :

- l'animation d'action générale de prévention et de développement social dans la commune en étroite liaison avec les institutions publiques et privées.
- l'instruction des dossiers de demandes d'aide sociale soit au titre de la solidarité communale.
- l'analyse des besoins sociaux de la commune.

Le CCAS est présidé, de droit, par le Maire de la commune.

Qui sont vos correspondants CCAS ?

Président : Jean-Jacques Prévost

Vice-Présidente : Céline Couttelle

Membres élus : Cathy Rosier, Patrick Koenig et Josiane Gaboriaud

Membres nommés : Sarah Lablaine
- Représentant des associations familiales, sur proposition de l'Union Départementale des Associations Familiales – UDAF, Philippe Leclercq, Catherine Proust et Virginie Rapicault

CITOYENNETÉ *16 ans* **EN 2020 ?**

Tout jeune Français qui a 16 ans doit se faire recenser. **Cette démarche doit être faite en mairie avant le 31 décembre 2020.**

Une fois cette obligation accomplie, le jeune reçoit une attestation de recensement. Cette attestation est à présenter lors de certaines démarches, inscription au baccalauréat avant 18 ans notamment. Le recensement militaire permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté - JDC.

PLAN LOCAL D'URBANISME

LE PLAN LOCAL D'URBANISME de Coutevroult approuvé

Après une procédure de plusieurs années, le Plan Local d'Urbanisme de Coutevroult est approuvé et a été rendu **exécutoire le 12 août 2020.**

Le PLU comporte un règlement fixant, en cohérence avec le PADD - Plan d'Aménagement et de Développement Durable, les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol.

Ce règlement est opposable à toute personne publique ou privée pour l'exécution de tous travaux ou constructions.

Le PLU de Coutevroult est consultable en ligne sur le site web de la commune à l'adresse suivante **mairie-coutevroult.fr/plan-local-durbanisme** et en mairie, sur rendez-vous uniquement.

Les principaux axes du PLU de Coutevroult

- Permettre aux corps de ferme de se « réaménager » en respectant et en préservant le patrimoine bâti.
- Création de 2 zones U permettant des constructions nouvelles ainsi que l'extension des habitations existantes dans le respect de la densité du village existant : UA (rue de Dainville et cœur du village) et UB (secteur de Montaigu).
- Maintien des Espaces Naturels Sensibles - ENS afin de préserver les espaces naturels de la commune.
- Permettre le développement d'une zone d'activité raisonnée autour de la jardinerie Truffaut.

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

OUI *au Parc Naturel Régional Brie et deux Morins*

Le **24 septembre 2020**, le Conseil Régional d'Île-de-France a voté pour le lancement de la procédure de classement de son 5ème Parc Naturel Régional en Seine-et-Marne : Brie et deux Morin

Ce futur **Parc Naturel Régional Brie et deux Morin** devrait s'étendre sur 82 communes en Seine-et-Marne et deviendra le plus

grand PNR d'Île-de-France. Il rassemblera 115 000 habitants sur 96 678 hectares, dont 69 % d'espaces agricoles et 21 % d'espaces boisés.

Véritable outil de développement territorial orienté vers la valorisation des richesses naturelles, culturelles (savoir-faire, histoire, bâti...) et paysagères, un PNR doit garantir un juste équilibre entre le développement économique et social, la valorisation et la préservation des patrimoines.

La commune de Coutevroult dit OUI au PNR Brie et deux Morins et œuvre à en devenir la 83^e commune adhérente.

Brève...

Survol de Coutevroult : altitude et fréquence anormales ?

Les avions volent-ils trop bas au dessus de notre commune ?

Sont-ils autorisés ? La fréquence ne s'est-elle pas accrue depuis ces derniers mois ?

La Mairie a été interpellée sur le survol de Coutevroult et ses conséquences directes.

Afin de pouvoir répondre à ces interrogations et solliciter les instances compétentes, il est nécessaire de constituer un **relevé précis des survols « anormaux »** : dates, horaires avec en appui une photo illustrant le couloir aérien.

Cette démarche est participative ; si vous souhaitez y apporter votre contribution, transmettez-nous vos relevés d'informations à l'adresse mail suivante :

survolcoutevroult@gmail.com

MAIRIE DE COUDEVROULT

Le mandat 2020-2026

**Jean-Jacques Prévost***Maire**Président du CCAS**Vice-Président de la Communauté d'Agglomération**Coulommiers Pays de Brie en charge des mobilités et des transports***Laurence Schneider***1^{re} Adjointe en charge
des affaires scolaires,
périscolaires et des
finances***Alain Gagnepain***2^e Adjoint en charge de
l'urbanisme, des autorisations
d'occupations des sols et des
finances***Céline Couttelle***3^e Adjointe en charge de
la communication et de la
démocratie participative
Vice-Présidente du CCAS
Déléguée titulaire à Covaltri77
Conseillère communautaire
suppléante***Cathy Rosier***Conseillère municipale déléguée
en charge des animations et du conseil des jeunes
Membre élue au CCAS***Alan Blanche***Conseiller municipal***Yannick Hunlede***Conseiller municipal***Céline Sylvere***Conseillère municipale***Philippe Seita***Conseiller municipal***Gabrielle Soubrouillard***Conseillère municipale***Christophe Neto Ferreira***Conseiller municipal***Josiane Gaboriaud***Conseillère municipale
Membre élue au CCAS***Patrick Koenig***Conseiller municipal
Membre élu au CCAS***Vincent Levesque***Conseiller municipal
Liste Ensemble
Coutevroult autrement
2020***Emmeline Prévotiaux***Conseillère municipale
Liste Ensemble
Coutevroult autrement
2020*

Le conseil municipal

Le conseil municipal est une assemblée élue lors des élections municipales.

Il règle par ses délibérations les affaires de la commune, vote le budget et contrôle l'exécution de ses décisions.

Il doit se réunir au moins une fois par trimestre sur convocation du Maire.

Les séances sont publiques et ouvertes à tous, sauf situation exceptionnelle. Elles se déroulent en Mairie dans la Salle du Conseil.



Résultats des élections municipales et communautaires

719 inscrits
450 votants [62,58 %]
443 exprimés
7 nuls et blancs

Liste menée par
Jean-Jacques Prévost
Coutevroult 2020 2026

296 voix [65,77 %]

13 sièges

Liste menée par
Vincent Levesque
Ensemble Coutevroult
autrement 2020

147 voix [32,66 %]

2 sièges



GRANDS PROJETS

Future école : **BIENTÔT LA FIN DU GROS ŒUVRE**

Après un arrêt des travaux dû au confinement du printemps, le chantier de notre nouvelle école a pu reprendre son rythme normal.

Chaque semaine, maître d'œuvre, entreprises, architecte et élus font une visite du chantier. Cette visite permet à chaque corps de métier de mettre à jour sa feuille de route. Le gros œuvre – démolition et reconstruction – est réalisé à hauteur de 80%.

Un suivi de chantier en images est disponible sur www.mairie-coutevroult.fr rubrique actualités

ENVIRONNEMENT

Une fontaine à eau **POUR EN FINIR AVEC LA POLLUTION DES BOUTEILLES EN PLASTIQUE**



3700

bouteilles
par an

3 700, c'est le nombre de bouteilles plastique qui ne seront plus utilisées chaque année dans le cadre de la pause méridienne.

L'installation d'une fontaine à eau filtrée dans la salle de réfectoire permet ainsi d'agir efficacement pour notre environnement.

PÉRISCOLAIRE

Du côté de chez LES MINIMOUS



Lors d'ateliers travaux manuels, les enfants accueillis à l'ASLH Les Minimouss ont réalisé des cartes de vœux qui feront le bonheur de nos aînés. Ces magnifiques messages colorés accompagneront le colis de fin d'année de nos aînés. Félicitations pour cette douce action intergénérationnelle !

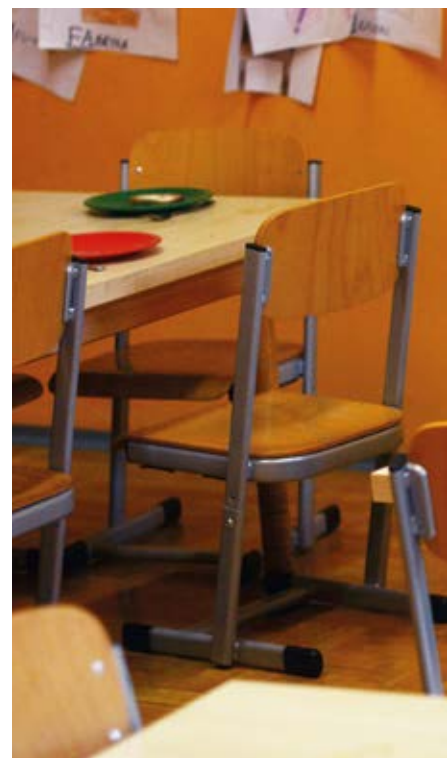
L'ASLH sera fermé du lundi 28 décembre au jeudi 31 décembre 2020 inclus.
Réouverture le lundi 4 janvier 2021.

IMPAYÉS services périscolaires

Les services périscolaires – garderie du matin et du soir, centre de loisirs le mercredi et durant les vacances scolaires - dont souhaitent bénéficier les familles sont naturellement **soumis à facturation.**

La commune enregistre à ce jour un **montant d'impayés s'élevant à plus de 32 000 €.**

Le Trésor Public émettra un avis de paiement afin que les familles puissent régulariser leur situation personnelle au plus vite.



RESTAURATION SCOLAIRE

Le menu à composant A FAIT SA R

Au terme d'une réflexion menée par la Commune, soucieuse de trouver un équilibre entre

une réorganisation de la pause méridienne dictée par la situation sanitaire actuelle : diminuer le temps de service

une constante augmentation des charges financières liées au service de restauration scolaire – coût du repas et masse salariale et

un gaspillage alimentaire croissant



quatre tes ENTRÉE !

Une nouvelle composition des repas scolaires sur la base de 4 composants (entrée, viande/poisson/céréales et légumes/féculents) et dessert (produit laitier ou fruit), et non plus 5, est lancée depuis le lundi 21 septembre. Cette nouvelle composition a fait officiellement sa rentrée le 5 octobre.

Le constat

Les habitudes de consommation ont changées.

Les enfants ne consomment que très rarement les 5 composants du repas et privilégient leurs préférences.

Le menu à 4 composants vise à proposer moins de plats afin de permettre aux enfants de manger mieux.

Cette structure de repas se rapproche de celle pratiquée au sein de nombreuses familles au quotidien.

Les enfants ne sont pas des adultes en miniature, ils ont des besoins propres à leur âge.

La taille des portions doit être adaptée à leurs besoins nutritionnels mais aussi à leur capacité de digestion.

Ainsi, un enfant a une capacité d'ingestion limitée à 300g/ 350g seulement. (cf. *Étude Centre Foch et DGAL*).

Les repas à 4 composants apportent une quantité d'aliments supérieure à 300 g.

Dans le cadre d'un repas à 5 composants, la non consommation d'une ou plusieurs des composants est facteur de **déséquilibre nutritionnel et de gaspillage alimentaire**. (cf. *Étude centre Foch et DGAL*).

La « perte » d'une composante est compensée par une augmentation de la consommation d'entrée, de légumes d'accompagnement ou de dessert.

Par ailleurs, le pourcentage du plat consommé reste stable.

Rappel

Les familles conservent la possibilité de choisir entre les repas « classiques », les repas sans viande de porc ou bien les repas végétariens.

Dans le cadre de l'article 24 de la nouvelle loi Agriculture, dite loi Egalim « pour l'équilibre des

relations commerciales en agriculture et pour une alimentation saine, sûre et durable » obligatoire depuis le 1^{er} novembre 2019, un repas sans viande ainsi que deux produits bio par semaine sont proposés.

QUELLE tarification pour un repas ?

Le coût d'un repas se situe entre 9 € et 9,50 €. Ce coût prend en compte la masse salariale du personnel encadrant (agent de restauration, d'animation et d'entretien) et les charges fixes dont l'achat du repas.

Aujourd'hui, **le repas est facturé à 4,35 € aux familles selon une tarification unique et constante depuis de nombreuses années.**

Plus de 50% du coût du repas est donc pris en charge par la Collectivité. Au vue de la situation et des régulières augmentations de charges jamais répercutées sur les familles, **la Commune étudie actuellement une revalorisation du coût restant à charge des familles.**

Pour aller plus loin

- Le menu à 4 composants permet de respecter les fréquences d'apparition des plats recommandés.
- Il reste ainsi équilibré au même titre qu'un menu à 5 composants.
- Les quantités sont adaptées et les enfants mangent la totalité du repas.
- Cela permet ainsi de mieux couvrir les apports nutritionnels conseillés (vitamines, fibres, calcium...) qu'un repas à 5 composants partiellement consommé.
- **Présence d'un produit laitier soit dans l'entrée, le plat ou le dessert.**



TRIBUNE LIBRE

Le Journal de Coutevroult ouvre ses colonnes aux élus municipaux de l'opposition. Cette tribune est sous leur unique responsabilité.

Les modalités d'attribution de cet espace seront fixées par le règlement du Conseil municipal approuvé.

Chers Coutevroultois,

Vous avez été plus de 33% à soutenir nos idées lors des élections municipales et nous vous en remercions.

Grâce à vous, nous sommes deux élus de l'opposition à siéger en Mairie (V. LEVESQUE, E. PREVOTEAUX).

Malgré nos prérogatives limitées, nous serons attentifs à la politique proposée et impliqués dans la préservation des intérêts de notre commune.

Nous aurons à cœur de soumettre des idées et propositions lors des conseils municipaux afin de garantir notre cadre de vie, de suggérer des actions et des services profitables à tous, de poser les questions que vous vous posez sur la gestion financière de notre commune et les projets qui y sont liés.

Parce que vous nous avez accordé votre confiance et que votre avis compte, nous porterons votre voix, nous défendrons notre vision d'une gestion communale plus transparente, plus consultative, un lieu où il fait bon vivre et où chacun peut s'épanouir.

Pour suivre l'actualité de votre commune et ne rien manquer de ce qui ne vous est pas dit, n'hésitez pas à consulter notre page FaceBook : Ensemble Coutevroult autrement 2020 et également à assister aux différents conseils municipaux.

Vous pouvez compter sur nous.

Vincent LEVESQUE,
Emmeline PREVOTEAUX

L'INFO À TOUT MOMENT

Comment suivre L'ACTUALITÉ DE NOTRE VILLAGE ?



La commune de Coutevroult est dotée de plusieurs outils vous permettant de rester informés de l'actualité locale :

- **le site web**
www.mairie-coutevroult.fr
- **la page Facebook Coutevroult**
- **la lettre d'information numérique.**

Cette lettre d'information vous permet de consulter l'essentiel de l'actualité depuis votre boîte mail. L'abonnement peut se faire à tout moment via le site web.

- et maintenant **l'application CityAll**. En un clic, vous avez accès aux dernières informations publiées sur le site web et sur la page Facebook.

Cette application vous permet également de vous abonner aux « Alertes » infos majeures de Coutevroult et de nous faire des signalements sur des situations « anormales » de façon immédiate : dépôt sauvage, dysfonctionnement éclairage public, trou dans la chaussée...

Cette application est téléchargeable gratuitement sur android et iOS.

INITIATIVES LOCALES

Une passionnée **AU SERVICE DE NOS AMIS LES BÊTES !**

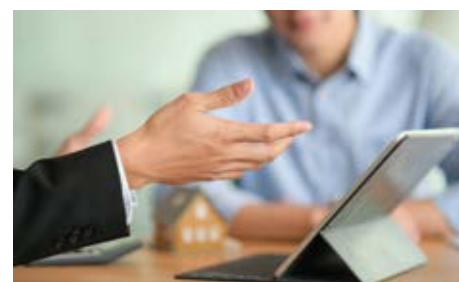
Voilà une initiative qui saura réjouir les amoureux de nos amis les chiens et les chats !

Cécile, Coutevroultoise depuis plus de 40 ans vient de créer **sa petite entreprise de vente de croquettes et création d'accessoires pour chiens et chats : AMI'MO Multi services**

Les croquettes sont de qualité, à prix réduit et livrées directement à votre domicile.

Et tout spécialement pour les habitants de Coutevroult une réduction de 10% sera appliquée à votre commande !

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter Cécile au **06 86 86 16 23** ou amimomultiservices@gmail.com



Une offre **préférentielle** **POUR LES COUTEVROULTOIS**

Olivier Cassegrain vous accompagne dans tous les étapes du financement de votre projet immobilier. Il le rend plus simple et plus accessible. En tant que Coutevroultois, il a naturellement souhaité s'engager aux côtés de ses voisins, en proposant une offre préférentielle à tous les Coutevroultois. Olivier est à votre écoute au **06 70 84 19 40** ou olivier.cassegrain@simplifimmo.fr



COLLECTE DES DÉCHETS

La collecte des déchets : CE QU'IL FAUT RETENIR

Les changements d'ampleur supposent que chacun retrouve de nouvelles habitudes, de nouveaux automatismes. La nouvelle collecte des déchets aujourd'hui assurée par Covaltri77, syndicat intercommunal en charge du traitement de nos déchets, n'échappe pas à cette règle.

La dotation des nouveaux bacs, le retrait des anciens, les modalités de collecte (placement des bacs, nouvelles tournées et fréquences) ont généré des dysfonctionnements et des désagréments. Ils ont été exprimés soit directement auprès du Syndicat soit auprès de la Mairie.

Les demandes qui ont pu et qui pourront être satisfaites l'ont été ou le seront.

Cependant, il est impératif de prendre en compte que ce service est collectif, mis en œuvre sur 84 communes depuis près de 10 ans, normalisé (volume des bacs fréquences des collectes) et surtout inscrit dans une démarche d'anticipation.

COVALTRI 77

Pour toute demande (bac non collecté, bac cassé, changement de bac...), privilégiez le contact mail contact@covaltri77.fr

Comment présenter son bac ?

Un bac mal présenté ne peut être « levé » et donc vidé ; il est donc impératif que votre bac soit présenté selon les modalités suivantes :

- **couvercle fermé.** Le couvercle ouvert, dû à un sur-remplissage, déséquilibre le bac lors de la levée et risque de le faire basculer au sol.
- **décollé du mur/voiture soit à flanc de trottoir :** lors de la levée, le bac est repoussé vers l'arrière il est donc nécessaire de laisser une distance suffisante entre le bac et le mur/voiture.
- **regroupé par deux :** ce regroupement permet de diminuer le nombre de levées ce qui induit un gain au niveau des nuisances sonores et de la durée de la tournée.
- le présenter la veille du jour de la collecte déterminée.
- présenté uniquement le bac concerné par la collecte en cours : si un bac gris – ordures ménagères est resté sur le domaine public et qu'il est situé à côté du bac jaune ; alors le bac jaune ne sera pas collecté. La levée automatisée permet de lever deux bacs en même temps. Le collecteur préférera ne collecter aucun bac s'il y a risque de souiller une benne tri/recyclage avec des déchets non recyclables.

Ce que dit le règlement de collecte

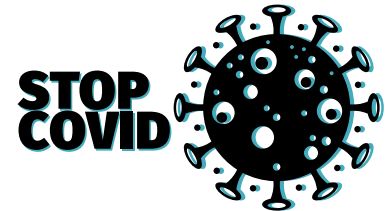
Entre deux collectes, les bacs ne doivent pas rester sur la voie publique - trottoir. Ils doivent être rentrés dans le domaine privé – garage, cour, jardin, partie commune. L'utilisateur est responsable de son utilisation et de son entretien. Si un changement de bac fait suite à une mauvaise utilisation ou suite au **non-respect du règlement de collecte le coût du bac sera refacturé à l'utilisateur.**

Règlement disponible sur covaltri77.fr

SÉCURITÉS SANITAIRE
ET NATIONALE

Renforcement des mesures :

**UN EFFORT INDIVIDUEL
ET QUOTIDIEN**



Le 28 octobre 2020, le Président de la République a décidé de prendre des mesures pour réduire à leur plus strict minimum les contacts et déplacements sur l'ensemble du territoire en établissant un confinement du 30 octobre au 1er décembre minimum.

Les déplacements sont interdits sauf dans les cas mentionnés sur les attestations rendues obligatoires. Des attestations permanentes sont en ligne sur gouvernement.fr pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Pour les autres motifs les attestations individuelles seront à remplir à chaque déplacement.

Des attestations papier sont disponibles en mairie de Coutevroult afin de répondre aux besoins des usagers n'ayant pas accès à une imprimante.

Le vendredi 30 octobre, le Préfet de Seine-et-Marne a pris un arrêté rendant obligatoire le port du masque « sur la voie publique et dans les lieux ouverts au public sur l'ensemble du territoire de la Seine-et-Marne ».

Une amende forfaitaire de 135 € sera appliquée en cas de non-respect du confinement et du port du masque.

Le numéro vert qui répond aux questions sur le nouveau coronavirus (SARS-CoV-2, Covid-19) est ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 : **0 800 130 000.**

Le jeudi 29 octobre, le Gouvernement annonçait que la France passait en état d'alerte « urgence attentat ». Il s'agit du seuil de vigilance et de protection maximum prévu par le plan Vigipirate qui compte trois stades.

OCTOBRE ROSE



SUCCÈS POUR LA 1^{RE} MARCHÉ d'Octobre Rose !

Dimanche 11 octobre, la Marche d'Octobre Rose a réuni 51 marcheurs et aura permis de collecter 469 €. Une somme considérable qui sera remise à une association œuvrant aux côtés des malades du cancer et de leurs aidants..

Le CCAS de Coutevroult au cœur de cette initiative solidaire

C'est à l'initiative du CCAS et de la mobilisation de ses membres que la 1^{re} édition de la Marche d'Octobre Rose a vu le jour.

Une initiative solidaire rapidement rejointe par le Comité des Fêtes de Coutevroult qui a souhaité reverser 1 € par kilomètre parcouru soit plus de 350€.

COLLECTE DE SOUTIENS-GORGE CONTRE LE CANCER DU SEIN : objectif atteint !

64 soutiens-gorge collectés en 2019, 309 en 2020... la mobilisation a été remarquable cette année.

Ils ont été remis à Christelle Morignot, Coutevroultoise et professionnelle de l'immobilier mobilisée dans cette cause. Christelle fera un don de 1€/soutien-gorge et son réseau Expertimo reversera également 1€/soutien-gorge soit 618 €.

Ces fonds seront intégralement reversés à une association et les soutiens-gorge transformés en coussins et nouvelle lingerie confort post-opératoire.



RETROUVEZ-NOUS SUR :



@coutevroult

VIE LOCALE

LE NÖEL 2020 DES ENFANTS SERA 2.0

Le Père Noël de Coutevroult donne rendez-vous aux plus jeunes le dimanche 13 décembre à 18h en direct de la page Facebook de Coutevroult.

Confortablement installé dans son fauteuil, au pied de sa cheminée, il souhaitera, avec un peu d'avance, un Joyeux Noël à tous les enfants.

La boîte aux lettres du Père Noël sera installée aux portes de l'école

du 23 novembre au 15 décembre. Pensez à bien préciser votre adresse afin que le Père Noël puisse répondre à tous les messages qui lui seront adressés.

Le Père Noël fera livrer **une surprise de Noël** au domicile des enfants de Coutevroult le week-end des 12 et 13 décembre entre 12h et 14h. Chaque parent doit **obligatoirement inscrire son enfant de 12 ans et moins** à l'adresse mail suivante **noel2020coutevroult@gmail.com** en précisant

- l'adresse postale exacte : numéro, nom de la rue. Si la sonnette est cachée, le préciser !
- avant le 6 décembre

ÉTAT-civil

BIENVENUE...

Lorraine Patricia Bonnard
née le 8 décembre 2019

Ness, Charlize, Stefy Soullier
née le 18 décembre 2019

Elisa Pottier
née le 28 décembre 2019

Shanna, Barbara, Victoria Ghizzo
née le 10 février 2020

Achille, Alan, Oscar Blanche
né le 1^{er} mars 2020

Nayssi Beautour
né le 14 mars 2020

Elonn Baruch Tsiba
né le 31 mars 2020

Adèle, Roxane Guillochin
née le 20 mai 2020

Miya, Aminata Diallo
née le 29 mai 2020

Alba Nunes
née le 5 juillet 2020

Marceau, Patrick, Georges Lebaillif
né le 5 juillet 2020

Clémence, Leslie Ayer Vinh-San
née le 28 juillet 2020

Elie, Pires Ducret
né le 1^{er} août 2020

Summer, Andréa, Christine Baum-Gertner
née le 28 août 2020

Eren, Alejandro, Marc Arfo Bidanessy
né le 4 septembre 2020

Noah Christian David Helfried
né le 19 octobre 2020

Malone Lionel Del Bianco
né le 24 octobre 2020

ILS SE SONT DITS OUI...

Patricia, Marie, Josephe Levesque & Éric, Pierre Fetiveau
le 26 octobre 2019

Laurence, Hélène Charlet & Jean, Pierre Valérie Kurzenne
le 29 août 2020

Asha Bertina Doria & Alan, José Jean-Marie Patu
le 29 août 2020

Audrey, Maud Séverine Sagory & Guillaume Leclercq
le 12 septembre 2020

Christine, Mauricette Barillaux & Frédéric, Germain Duranteau
le 19 septembre 2020

Hélène, Jacqueline Irène David & Maxime, Claude Watremez
le 19 septembre 2020

AU REVOIR...

Atef Fattoum
parti le 22 novembre 2019

David Laurent Saroj
parti le 22 novembre 2019

Jacques, Raymond Doucin
parti le 21 janvier 2020

Daniel, Henri Barillet
parti le 5 mars 2020

Suzanne Ndzeli
partie le 11 mars 2020

Aiyadurai Vanniyasingam
parti le 30 avril 2020

Jean, Louis, Philippe Blandin
parti le 8 septembre 2020

VOTRE MAIRIE

La mairie de Coutevroult vous accueille au 15 rue de la Brosse.

Les lundis, mardis et vendredis de 8h30 à 12h.

Les mercredis de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

Fermée le jeudi et le samedi.

01 60 04 53 63 • coutevroult@wanadoo.fr

Directeur de la publication : Jean-Jacques Prévost
Responsable de la communication : Céline Couttelle
Rédaction : Céline Couttelle
Conception graphique & mise en page : Agence Megalyte
Impression : Imprimerie Klein
Photos : Commune de Coutevroult
Distribution : Commune de Coutevroult
Ce numéro a été tiré à 500 exemplaires sur papier PEFC
Dépôt légal à parution novembre 2020